

# De la toile à l'agri-culture en Saint-Georges-de-Reintembault

Une randonnée proposée par Le randonneur breton



Alternant paysages bocagers, chemins creux, chaos granitiques, bois, zones humides et traversées de villages aux bâtis de caractères, ce circuit tisse un lien autour de l'histoire du lin et du chanvre autrefois cultivés sur ces terres et l'exploitation agricole d'aujourd'hui. Des panneaux d'interprétations jalonnent ce circuit.

<b>Durée :</b>	3h15	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	10.98km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	31m	<b>Activité :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	31m		
<b>Point haut :</b>	161m	<b>Commune :</b>	Saint-Georges-de-Reintembault (35420)
<b>Point bas :</b>	133m		

## Description

Départ du parking du Complexe des Ajoncs d'Or, à gauche, au départ de la Rue des Sapins, à proximité du carrefour avec la Rue de la Fieffe et de la Rue de l'Épine (D16).

**(D/A)** Longer le bâtiment à main gauche et prendre la petite allée qui descend en "S" derrière le panneau de présentation du circuit.

Arrivé à la route, prendre à droite l'allée enherbée. Rejoindre la route et prendre le chemin creux à gauche une centaine de mètres après le calvaire. Le suivre dans ses différents coudes.

**(1)** Arrivé sur un large chemin, suivre celui-ci sur la gauche pendant 70 m environ et bifurquer dans un sentier à gauche. Parvenu à une route, tourner à gauche. Virer à droite, après 250 m dans un sentier axé Nord.

**(2)** Prendre la départementale D16 à droite et la suivre jusqu'à la route d'accès au hameau de Moulanou. Rejoindre celui-ci.

**(3)** Dans ce hameau, tourner à droite et passer sur la route qui coupe en deux le jardin botanique (voir ci-dessous, pendant la randonnée). Continuer sur ce sentier jusqu'à un embranchement en Y.

**(4)** Poursuivre à gauche et au bout du chemin, prendre à droite jusqu'à la Giraudais. Partir à droite et pratiquer un chemin creux jusqu'à trouver un départ de sentier à gauche.

**(5)** Suivre le sentier à gauche et continuer à droite sur la route pour très rapidement obliquer à droite vers la Petite Giraudais. Après le hangar à main gauche, rejoindre la route d'accès et prendre rapidement à droite le sentier.

**(5)** Continuer sur la gauche. Traverser à nouveau la Giraudais et dans le virage à droite, suivre le chemin à gauche.

**(4)** Abandonner l'itinéraire pris à l'aller et poursuivre tout droit jusqu'à la route. Faire un droite/gauche de 20 m pour continuer en face.

**(6)** Après le Grand Couveloup, rester sur la route et la suivre jusqu'au Champ Hec. Au hameau, prendre à droite.

**(7)** Dans le virage à 90° à gauche, quitter la route et prendre le sentier dans le prolongement, axé plein Sud.

À l'approche d'une ligne haute tension, suivre le chemin vers la droite. Traverser le hameau de la Thiolais et parvenir à une petite route. L'emprunter sur la droite.

**(8)** Face à la Route des Loges, virer à gauche dans le sentier herbeux.

## Points de passages

### **D/A Complexe des Ajoncs d'Or - Rue de l'Épine**

N 48.508817° / O 1.240318° - alt. 135m - km 0

#### **1 Chemin à gauche**

N 48.511201° / O 1.224089° - alt. 151m - km 1.5

#### **2 Route à droite**

N 48.515114° / O 1.23109° - alt. 142m - km 2.41

#### **3 À droite au Jardin botanique**

N 48.517801° / O 1.229824° - alt. 148m - km 3.05

#### **4 Pour une boucle de 1,7 km - à gauche**

N 48.521688° / O 1.228022° - alt. 159m - km 3.5

#### **5 À gauche**

N 48.525107° / O 1.22905° - alt. 158m - km 4.03

#### **6 À gauche - Variante en raccourci à droite**

N 48.520083° / O 1.22353° - alt. 157m - km 5.59

#### **7 Tout droit dans le virage à gauche**

N 48.518392° / O 1.208713° - alt. 144m - km 6.93

#### **8 À gauche - si variante : à droite**

N 48.513215° / O 1.218525° - alt. 156m - km 8.33

#### **9 Croix les Hôtelières**

N 48.511477° / O 1.21853° - alt. 156m - km 8.53

#### **10 Chemin à droite**

N 48.504465° / O 1.222441° - alt. 156m - km 9.46

### **D/A Complexe des Ajoncs d'Or - Rue de l'Épine**

N 48.508818° / O 1.24032° - alt. 135m - km 10.98

(9) À la croisée des chemins avec, sur la gauche la Croix sculptée des Hôtelières, continuer tout droit.

À l'approche d'une petite route, ignorer le chemin (non mentionné sur la carte) qui tourne à gauche vers les Ardennes et prendre le sentier à droite. Traverser la route et continuer en face.

(10) À la bifurcation, tourner à droite et traverser la Foire en prenant à droite (attention au chien).

Après le hameau, le sentier oblique vers la gauche et s'oriente vers l'Ouest.

Remarquer le plan d'eau à main droite et parvenir à la Ville en Bois où le sentier devient route.

Poursuivre tout droit pour gagner le parking (D/A).

### Informations pratiques

L'intégralité du circuit est balisé en Jaune (mais uniquement dans ce sens).

Circuit et plusieurs explications tirés de la fiche n°7 du randoguide de Louvigné-du Désert.

Pour tout savoir sur cette commune : [Saint-Georges-de-Reintembault](#).

### A proximité

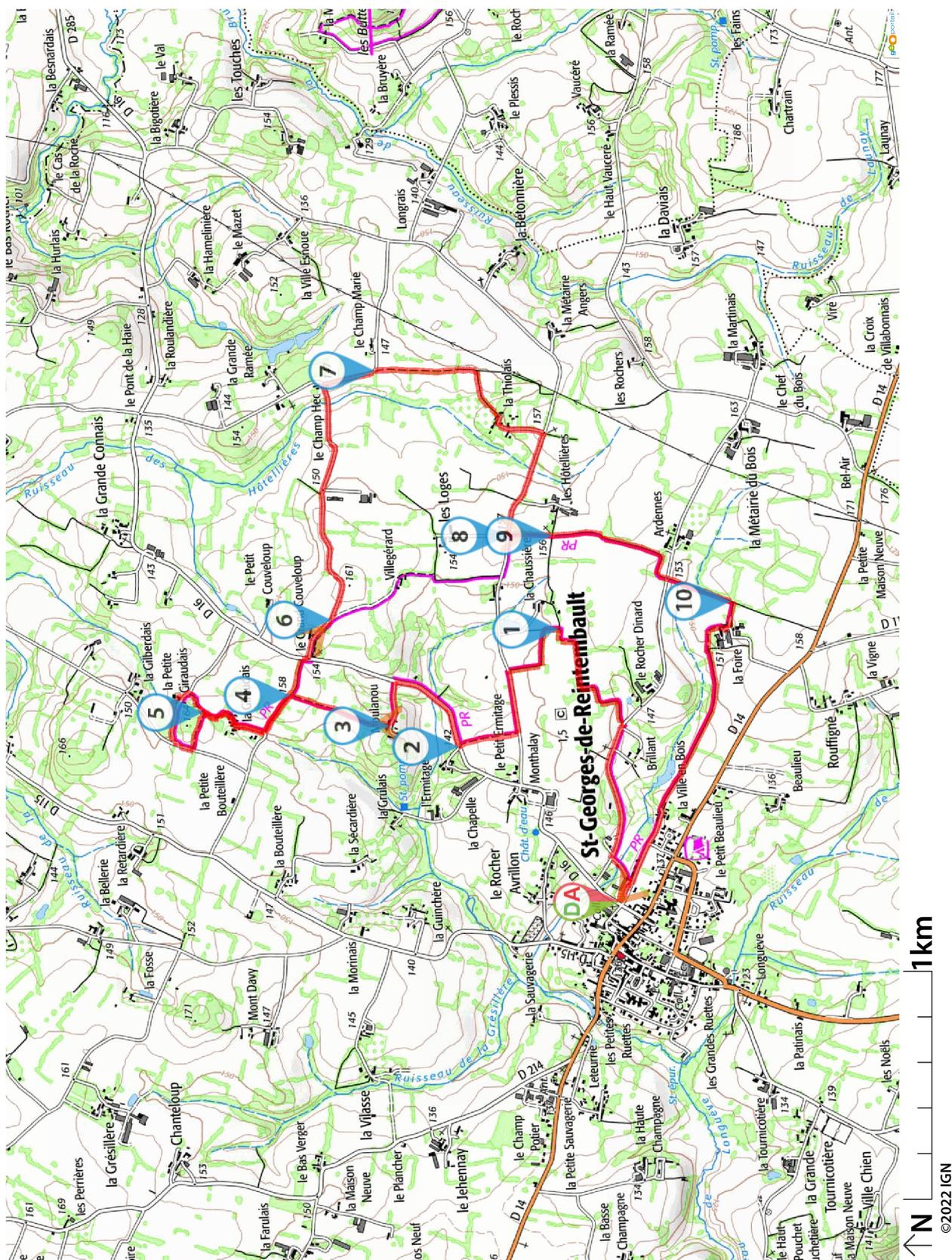
(3) Jardin botanique de Moulanou : jardin à l'anglaise de M. Julliard, passionné de botanique (visite gratuite sur réservation ente mai et septembre).

Au Grand Couveloup (un peu avant le (6)) sur la gauche : grande longère du XIXe siècle.

(9) Croix sculptée des Hôtelières.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-de-la-toile-a-l-agri-culture-en-saint-ge/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

du *visorandonneur*

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**